

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4808 - LUNDI 5 AOÛT 2024

COOPÉRATION

Une série d'accords conclus à Astana

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été reçu le 2 août à Astana par son homologue du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokaïev. En dehors du tête-à-tête entre les deux dirigeants, plusieurs accords ont été signés en vue de renforcer les liens de partenariat. « Il nous incombe, à nous dirigeants des deux pays, d'améliorer la fréquence de nos rencontres, tant au plus haut niveau qu'à celui des experts, pour accélérer la promotion des partenariats gagnant-gagnant et augmenter le volume de nos échanges. Ce pari est à notre portée », a déclaré le président Denis Sassou N'Guesso.

Cette visite officielle du chef de l'Etat congolais s'est déroulée au moment où les deux parties célèbrent le 25^e anniversaire de leurs relations de coopération.

Page 16

Les présidents
Kassym-Jomart
Tokaïev et Denis
Sassou
N'Guesso/DR



CRÉDIT CARBONE

Le Congo va bénéficier de son tout premier paiement

Le Congo va recevoir, pour la toute première fois, un financement du Fonds carbone estimé à 8 371 060 dollars américains, environ 5 milliards FCFA. Ce financement attendu vise à récompenser le pays pour ses efforts en matière de conservation forestière et de réduction des émissions du dioxyde de carbone.

Page 5



L'équipe de collecte des données forestières/Adiac

COMPTES PUBLICS

Une loi en préparation pour réglementer les jeux de hasard

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a sensibilisé les promoteurs des jeux de hasard d'argent, le 2 août à Brazzaville, à un projet de loi en examen au Parlement. Une fois adoptée, cette loi permettra aux sociétés qui opèrent dans le secteur d'exercer dans la légalité et aidera l'Etat à consolider son assiette fiscale. « Nous devons normaliser la situation afin que ces établissements soient des entreprises citoyennes qui emploient des Congolais, les déclarent à la Caisse nationale de sécurité sociale, qui payent des impôts afin que l'Etat gagne quelque chose en contrepartie », a indiqué Ludovic Ngatsé.



Le ministre Ludovic Ngatsé

Page 3

EDITORIAL

La ritournelle des prix

Page 2

OMS-CONGO

Matshidiso Moeti salue la collaboration avec le gouvernement

La directrice du bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, le Dr Matshidiso Moeti,

qui est arrivée en fin de mandat, a salué le partenariat entre l'institution onusienne et le Congo lors de ses adieux au

président du Sénat, Pierre Ngolo, le 2 août à Brazzaville.

Page 2

ÉDITORIAL

La ritournelle des prix

C'est avec un grand soulagement que les Congolais ont appris que ce lundi 5 août sera bien un jour ordinaire comme les autres. Ils pourront emprunter le bus ou le taxi sans avoir à dépenser plus que d'habitude. La menace de relever le prix de la course automobile ne sera finalement pas mise à exécution. Décision salubre de l'intersyndicale des transporteurs dont les entretiens avec le ministre délégué à la Décentralisation ont ainsi été couronnés de succès.

Apprécié, ce dénouement n'évacue cependant que de moitié les inquiétudes des usagers qui se posent la question de savoir s'il s'agit d'une solution sur le long terme ou simplement une pause avant que les initiateurs de la pétition ne reviennent à la charge le moment venu. Ce n'est, en effet, pas la première fois que le climat se tend dans ce secteur du transport en commun à fort impact socioéconomique géré presque exclusivement par des opérateurs privés. La timidité avec laquelle l'Etat y pointe le nez datant de très longtemps.

Si l'on s'en tient aux conclusions de la réunion évoquée plus haut, mission a été confiée à une commission de débattre des points à l'origine de la prise de position des transporteurs. En 2022, devant la même ritournelle, le gouvernement avait décidé de desserrer l'étau des taxes exigées aux opérateurs allant de la suppression de certaines à la baisse de moitié d'autres, d'autres encore ayant été purement et simplement supprimés.

Du fait de la crise financière et misant sur la rationalisation de ses recettes, l'Etat n'a pas souhaité reconduire ces gracieusetés cette année. D'où la pomme de discorde. Mais à bien y regarder de près, le transport en commun au Congo est l'une des activités où prédomine le laisser-aller. Le prix de la course de taxi dans Brazzaville et Pointe-Noire notamment relève du bon vouloir du transporteur.

De ce qui précède, la commission instituée de commun accord le 29 juillet ferait mieux de proposer aux pouvoirs publics des règles claires, de telle sorte que chaque partie trouve gain de cause dans ce commerce d'intérêt général où un peu de sérieux peut contribuer à l'apaisement du climat social.

Les Dépêches de Brazzaville

74^e SESSION DE L'OMS/AFRIQUE

Le Dr Matshidiso Moeti remettra son mandat en jeu

La 74^e session du comité régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique, prévue du 26 au 30 août à Brazzaville, permettra, entre autres, d'élire le successeur du Dr Matshidiso Moeti à la tête de la direction régionale de cette institution onusienne.

Accompagné du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, la directrice de l'OMS pour l'Afrique est allée faire ses adieux au président du Sénat, Pierre Ngolo, le 2 août à Brazzaville. Matshidiso Moeti a passé plus de 15 ans au Congo dans des fonctions différentes, notamment conseillère régionale et adjointe de son prédécesseur avant d'occuper le poste de directeur régional pendant près de 10 ans. « *Malgré tous les problèmes que nous avons eus, surtout les pandémies, nous avons bien travaillé avec le leadership politique en Afrique y compris l'Union africaine, les ministres et les partenaires pour contribuer à l'amélioration de la santé des Africains. Je crois qu'avec notre équipe, nous avons eu plusieurs initiatives qui ont appuyé et proposé quelques idées, des approches pour accélérer l'amélioration de la santé et pour mieux se préparer pour les prochaines pandémies* », a-t-elle expliqué à la presse. Elle a précisé que pendant ses deux mandats, l'organisation a su mobiliser des ressources en travaillant avec des partenaires qui soutiennent et financent la santé et le développement sanitaire en Afrique. La Botswanaise qui s'appête à quitter le Congo en début d'année prochaine dit avoir mis la région sur la bonne piste pour mieux préparer les stratégies afin d'appuyer les gouvernements. « *Je viens de l'Afrique australe, je me sens vraiment chez moi*



Pierre Ngolo recevant Gilbert Mokoki et Matshidiso Moeti/DR

au Congo avant de quitter Brazzaville où j'ai passé de bons moments de collaboration avec le gouvernement et mes collègues. J'ai passé 15 ans de beaucoup de plaisir, j'ai appris beaucoup sur les coutumes du Congo qui ne sont pas très loin de celles de chez moi. C'est avec ce sentiment mixte que je vais quitter ce pays en fin janvier de l'année prochaine », a commenté le Dr Matshidiso Moeti. Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, de son côté, a rappelé que les assises de Brazzaville permettront d'examiner plusieurs thématiques de santé. Il s'agit, entre autres, de faire le point d'étape de l'avancement de la santé dans les 47 pays membres et des échanges sur les grands problèmes tant au niveau mondial que régional. « *Vous savez que le monde a été secoué par la pandémie à coronavirus, à laquelle nous*

n'étions pas bien préparés. L'humanité entière a tiré les leçons de cette maladie, aujourd'hui l'orientation générale de l'OMS est de se préparer pour faire face à d'autres éventuelles pandémies. Le Sénat est une institution importante de prise de décisions concernant les lois qui régissent nos activités dans le domaine de la santé. Donc, il est tout à fait normal que le Sénat soit informé du contenu et de l'organisation de cette session. C'est pourquoi nous sommes venus rendre compte au président du Sénat, surtout que cette session aura la particularité de discuter des grandes problématiques liées aux questions de santé », a-t-il conclu. Il a invité les jeunes à participer à la marche qui va être organisée le 25 août, en prélude à cette session.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

JEUX DU HASARD

Une loi en préparation pour régler le secteur

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a convoqué, le 2 août à Brazzaville, les promoteurs des jeux du hasard d'argent, pour les sensibiliser à l'existence d'un projet de loi en examen au Parlement qui va réglementer le secteur.

Depuis que les jeux du hasard et d'argent s'exercent au Congo, le secteur demeure sans réglementation en vigueur et les sociétés qui s'y opèrent, le font à leur gré, et certaines d'entre elles ne payent pas d'impôts et autres taxes qui reviennent à l'Etat. Pour corriger ce vide juridique, le gouvernement a initié un projet qui est actuellement en examen au parlement afin de doter désormais le pays d'un texte juridique en la matière.

Ainsi, avant que le texte ne soit approuvé à l'Assemblée nationale puis au Sénat, le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public a entre- tenu les promoteurs des établissements des jeux du hasard et de l'argent pour leur annoncer les réformes en perspective.

Il leur a fait savoir que la réglementation en préparation n'est pas initiée dans le but de mettre à mal leur profession, mais une démarche du gouvernement pour leur permettre d'exercer dans la légalité, la transparence afin de bénéficier des avantages prévus à cet effet et de la protection de l'Etat.

La réglementation en préparation, leur a-t-il dit, ne vise per-



Des opérateurs des jeux du hasard et d'argent/Adiac

sonne mais sera mise en œuvre pour susciter la transparence dans le secteur afin que chacune des sociétés qui y opère

exerce dans la légalité afin de permettre à l'Etat de préparer son « assiette ». « Le constat fait révèle que la contribution

économique directe des jeux du hasard et d'argent dans les comptes publics est maigre par rapport aux flux d'argent trai-

« Le constat fait révèle que la contribution économique directe des jeux du hasard et d'argent dans les comptes publics est maigre par rapport aux flux d'argent traités par ce secteur. C'est pour cela que nous devons normaliser la situation afin que ces établissements soient des entreprises citoyennes qui emploient des Congolais, les déclarent à la Caisse nationale de sécurité sociale qui payent des impôts afin que l'Etat gagne quelque chose en contrepartie »,

tés par ce secteur. C'est pour cela que nous devons normaliser la situation afin que ces établissements soient des entreprises citoyennes qui emploient des Congolais, les déclarent à la Caisse nationale de sécurité sociale qui payent des impôts afin que l'Etat gagne quelque chose en contrepartie », a expliqué Ludovic Ngatsé. Pour ce faire, le ministre en charge du Budget a sollicité à ces investisseurs une bonne collaboration dans la mise en œuvre de la réglementation. La démarche a été saluée par les tenanciers de ces établissements.

« Le message du ministre va dans le bon sens, car il est important aujourd'hui de réglementer notre secteur. La majorité d'opérateurs contribue déjà au paiement des impôts et cela permettra à l'Etat de faire le distinguo entre les opérateurs légaux et ceux qui ne le sont pas. C'est ça qui est important aujourd'hui pour continuer dans le bon sens », s'est réjoui Pierre Louis Massoutier, le directeur général adjoint de l'une des sociétés des jeux du hasard exerçant au Congo.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR ILLUSTRÉ

N'Gol'Odoua les bains

Sur les berges du fleuve Alima, dans le périmètre de la coquette ville d'Oyo en plein cœur de la Cuvette, au Nord Congo, se dresse une station balnéaire au nom plutôt original : N'Gol'Odoua les bains. Façonné à la main et à la volonté par son architecte, le président Denis Sassou N'Guesso, le site offre les allures d'un lieu de villégiature fort séduisant.

Non seulement le bois à la texture verte brute, le palmier, le bambou et la plaine de même armature lui rendent tout son charme écolo, mais les bâtisses et paillotes finement rangées ainsi que la touche naturelle des étangs bondés de fritures traquent irrésistiblement le regard du visiteur curieux.

Un peu plus loin du rivage, mais vraiment à l'angle opposé de la vaste place aux voies d'accès asphaltées, est sorti de terre il y a quelques années un musée auquel la station a



prêté son nom. Le musée Kiébe-kiébe de N'Gol'Odoua, gardien des trésors du riche passé des peuples de la contrée, célébré dans la perpétuation du lien indéfectible entre

les exigences du présent et l'inéluctable rendez-vous du futur.

Le soir, à N'Gol'Odoua les bains, en ce début juin, quand le soleil après avoir enlacé ses rayons ardents

rejoint sa loge insondable pour attendre demain, la scène qu'il animait le jour diffuse une tiède flamme que l'abondant feuillage toujours à l'affût absorbe avec un certain appétit.

Quand approche la nuit, les lumières modernes gardent un éclat timide comme si elles se désolaient de trahir l'intimité nouée avec l'air rafraîchi grâce à l'immense onde dormante de l'Alima. Le relais pris par ces lampes chatoyantes, toutes capricieuses, donne à la scène une tonalité bleuâtre, jaunâtre, verdâtre, que ne saurait dissiper quelque indifférence : vous ferez rarement semblant de ne pas admirer.

À tout prendre, n'ayant jamais cessé de s'équiper, N'Gol'Odoua ouvrira-t-il ses baies à un tourisme de plaisance et d'affaires ? Il ne le regretterait pas !

Gankama N'Siah

Sur les lieux, lundi 3 juin 2024, 18h 15'

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

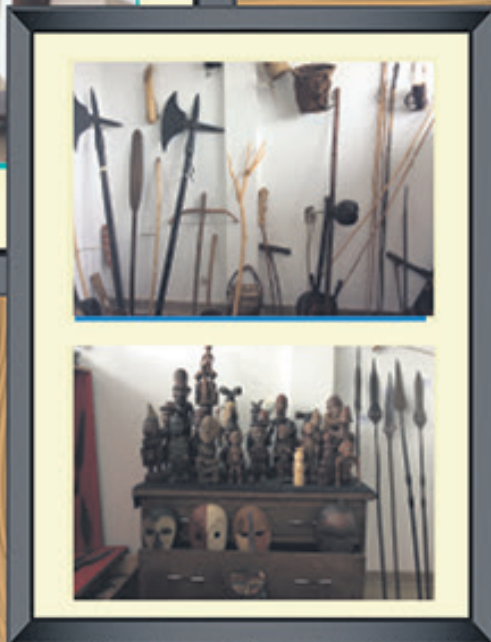
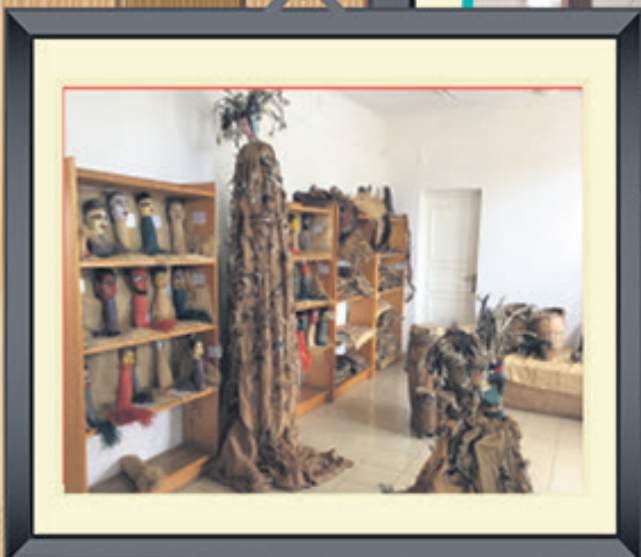
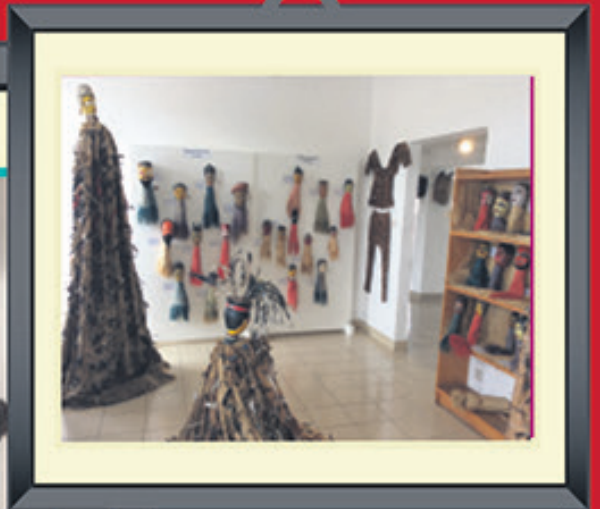
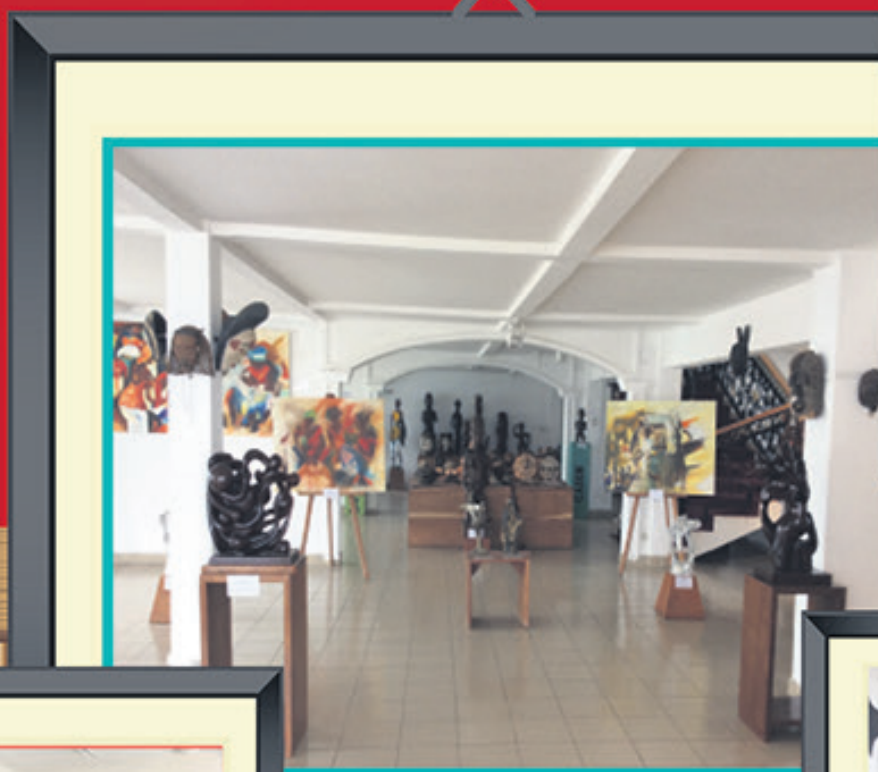
MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

CRÉDIT CARBONE

Le Congo attend le versement d'une tranche de 8,3 millions de dollars

Le financement attendu de 8 371 060 de dollars, soit environ 5 milliards FCFA, vise à récompenser le Congo pour ses efforts en matière de conservation forestière et de réduction des émissions de gaz carbonique. Ce crédit carbone devrait être distribué aux bénéficiaires désignés, conformément au Plan de partage de bénéfice.

Le montant de 8 371 060 de dollars correspond à 1674 212 tCO₂ que le pays a pu stocker en 2020. Ces chiffres sont contenus dans le rapport de vérification et de validation du cabinet Aenor, qui a réalisé l'audit entre novembre 2023 et juillet dernier. Après plusieurs mois d'investigations et d'échange avec l'équipe de gestion du Programme de réduction des émissions-Sangha Likouala (PRE-SL), l'auditeur indépendant va rendre public son rapport le 26 août.

En effet, la publication de l'audit devrait conformer le rapport de réduction des émissions réalisées par le PRE-SL et surtout le paiement du fonds carbone censé être distribué aux bénéficiaires du programme. Il s'agit du tout premier paiement du fonds carbone que le Congo va recevoir au titre de financement avec pour base les résultats en lien avec la réduction des émissions vérifiées, conformément au contrat d'achat de crédits de réduction des émissions.

Conçu par le gouvernement et la Banque mondiale, le PRE-SL est un programme juridictionnel de réduction des émissions



L'équipe de collecte des données forestières/Adiac

liées à la déforestation, à la dégradation des forêts qui intègre la gestion durable des forêts, la conservation de la biodiversité et l'accroissement des stocks de carbone forestier dans les départements de la Likouala et de la Sangha, afin de produire des crédits de réduction des émissions. Le programme a déjà connu des temps forts avec les activités de sensibilisation des parties prenantes, des consultations communautaires en vue de l'actualisation des instruments de sauvegarde environnementale et sociale, ainsi que la collecte des données d'activités dans les concessions forestières.

Ces travaux de terrain ont abouti à l'élaboration du rapport de suivi des réductions des émissions selon le modèle édicté par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, une des entités de la Banque mondiale. L'équipe de gestion du PRE-SL a finalisé et transmis son rapport à la Banque mondiale depuis le 30 Juin 2023. Ce rapport a ensuite été transmis à l'auditeur indépendant.

Fiacre Kombo



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ
LE QR CODE**

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du Congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FORMATION

Des étudiantes renforcent leurs compétences en sciences

Quinze étudiantes en licence 3 et master 1 des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso ont pris part à la première édition du camp d'entraînement pour les jeunes filles scientifiques dénommé « Bootcamp for scientific girls », du 30 juillet au 1er août à Brazzaville, sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique.

La première édition du « Bootcamp for scientific girls » intègre les activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des jeunes filles dans les métiers de sciences. Les travaux théoriques avec des cas pratiques ont porté sur les énergies renouvelables, les sciences numériques, l'entrepreneuriat innovant, la recherche de financements, entre autres.

« L'objectif a été de doter durablement les étudiantes sélectionnées des connaissances transversales à leur cursus initial afin de les aider à tenir sur le long terme dans les filières scientifiques et dans l'exercice des métiers de sciences dans leur diversité », a expliqué Véronique Douniama, enseignante à la Faculté des sciences et techniques de l'Université Marien-Ngouabi, donnant lecture du rapport final de ce bootcamp animé par la section nationale de l'Organisation des femmes et la science pour le monde en développement.

Les jeunes filles bénéficiaires sont sorties de cette formation davantage épanouies avec de nouveaux horizons à l'esprit. « Nous avons vécu une expérience exceptionnelle ayant cultivé en nous l'esprit scientifique selon les diffé-



Les officiels et les filles de sciences lors de la clôture du bootcamp/Adiac

rents profils de chacune d'entre nous », a expliqué Sagesse Pandi Tchicaya, une des participantes. Elle a, par ailleurs, souligné que cette expérience a affermi leur choix pour la science en changeant leur perception des préjugés rencontrés dans la vie académique en tant que jeunes filles scientifiques.

Il convient de souligner que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique

et de l'Innovation technologique a organisé la première édition de ce camp d'entraînement scientifique avec l'appui de l'ambassade des Etats-Unis. « Nous sommes engagés à créer un écosystème pour une communauté scientifique inclusive et diversifiée à travers ce genre d'initiative », à en croire le conseiller aux Affaires publiques de l'ambassade des Etats-Unis au Congo, Éric Elliot. Selon le diplomate, il est question

de réunir les conditions pour permettre à la jeunesse congolaise, féminine notamment, d'apporter une contribution significative à la communauté.

Il faut oser

Dans son mot de clôture du bootcamp, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, a évoqué le triptyque

: regrouper-oser-soutenir. Une manière pour elle d'insister sur la nécessité de regrouper davantage des jeunes filles et femmes de sciences qui, à leur tour, doivent oser se faire une place importante dans les domaines scientifiques. Le soutien, comme le fait l'ambassade des Etats-Unis et l'Unesco, entre autres, consiste pour les partenaires à apporter leur pierre à l'édifice.

Rominique Makaya

BACCALAURÉAT TECHNIQUE

L'attestation de stage d'imprégnation désormais obligatoire pour les candidats

Les candidats au baccalauréat technique et professionnel au titre de l'année scolaire 2024-2025 présenteront des attestations de stage pour être considérés à cet examen, véhiculent les réseaux sociaux depuis quelques jours.

La nouvelle mesure annoncée par le ministre du tutelle, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, lors de sa descente dans différentes entreprises ayant accueilli des stagiaires, ajoutent les canaux en ligne, fait suite à l'application du décret publié le 27 mai 2023, fixant les modalités d'évaluation des épreuves des brevets et des baccalauréats techniques et professionnels, approuvé par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. L'article 12 de ce décret stipule que l'évaluation des épreuves des baccalauréats techniques et professionnels est effectuée sur la base des critères établis par les méthodes et instruments de

l'approche par compétence. L'article 15, quant à lui, stipule que les épreuves de ces examens seront évaluées selon le mode écrit et pratique...

Au cours d'une visite dans différentes entreprises accueillant des stagiaires à Pointe-Noire, soulignent ces réseaux, le ministre a indiqué que seule l'attestation de stage donnera au candidat l'accès aux épreuves du baccalauréat.

« L'initiative de mise en stage des jeunes lycéens qui présenteront le bac l'année prochaine nous

parait être un premier bout de réponse à la lancinante question de prise en charge de notre jeunesse. Mieux les jeunes seront formés, mieux nous serons rassurés du développement national. L'école doit désormais nous donner des compétences », avait-il déclaré.

Pour Ulrich Hibert Soumounou, enseignant au lycée technique industriel de Ouesso, ces stages pratiques permettront de renforcer les connaissances des stagiaires en vue de préparer une nouvelle vague des ingénieurs.

Selon lui, les apprenants qui passeront le baccalauréat seront ceux qui présenteront leur rapport de stage d'imprégnation car participer à un stage n'est pas forcément être dans une entreprise. Ils pourront être auprès des opérateurs économiques, artisans qui forment les apprenants, car il suffit d'acquérir des connaissances pratiques et être capable de défendre sa spécialité.

Actuellement, il se déroule sur l'ensemble du territoire national le concours d'entrée dans des écoles professionnelles. A Ouesso dans la San-

gha, les épreuves ont été lancées par le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Au total, 118 candidats dont 78 filles se sont présentés à ce concours.

Les épreuves se déroulent dans tous les chefs-lieux des départements à l'exception de Mossendjo, a indiqué le ministre, ajoutant que les admis seront exemptés du concours d'entrée à la Fonction publique évoqué au Conseil des ministres. Ceci donne déjà, a-t-il ajouté, un avantage particulier aux admis des concours professionnels, car pour le gouvernement cette jeunesse doit être de mieux en mieux formée afin qu'elle soit l'actrice principale du développement national.

Lydie Gisèle Oko

Les épreuves se déroulent dans tous les chefs-lieux des départements à l'exception de Mossendjo

DETTE AFRICAINE

Nouvel appel de l'ONU pour une réforme financière mondiale

L'appel de l'Organisation des Nations unies (ONU) survient à un moment où l'Afrique repart sur le marché mondial de la dette, alors que les initiatives visant à alléger les coûts que cela représente pour ses pays peinent à évoluer.

En marge du Forum politique de haut niveau 2024 des Nations unies, le secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique, Claver Gatete, a appelé les pays à explorer des réformes du cadre commun d'allègement de la dette en vue de mieux faire face à l'endettement élevé et croissant en Afrique. Il a souligné les défis d'accès aux ressources que connaît le continent africain pour financer ses priorités de développement, en particulier les fonds concessionnels à long terme et moins chers. Il considère que « la réforme du système financier mondial est urgente, car elle peut atténuer l'accès aux ressources essentielles nécessaires à la mise en œuvre des ODD ».

Des défis désormais bien connus

Claver Gatete, citant la Banque mondiale, a évoqué le fait que la dette africaine a augmenté de 192% entre 2010 et 2023, atteignant un stock de dette extérieure de 1100 milliards de dollars à fin 2023. « Les pays africains paient 163 milliards de dollars par an pour la servir, ce qui leur laisse peu de marge pour mettre en œuvre les ODD et

l'Agenda 2063 de l'Union africaine », a-t-il fait savoir. Il a souligné la nécessité de lutter contre les flux financiers illicites pour mobiliser davantage de ressources intérieures en Afrique et améliorer la fiscalité. Puis, il a insisté sur l'importance de développer les marchés de capitaux en vue de fournir des ressources à long terme dans le cadre de l'engagement du secteur privé en Afrique. Cette annonce survient alors que le marché de la dette internationale s'est rouvert à l'Afrique en cette année 2024, après deux ans d'exclusion. Le continent africain peut toujours bénéficier des prêts des institutions publiques internationales qui portent un taux plus faible, mais nécessite parfois des réformes coûteuses et contraignantes pour l'économie des pays demandeurs.

Le groupe africain travaille actuellement à influencer les termes de référence de négociation du nouveau cadre de coopération fiscale. Ses propositions en appellent à plus de justice dans l'attribution des droits d'imposition, un impôt minimal suffisamment élevé pour décourager la compétition fiscale des paradis fiscaux.



Claver Gatete, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)

« La réforme du système financier mondial est urgente, car elle peut atténuer l'accès aux ressources essentielles nécessaires à la mise en œuvre des ODD »

Mais ce projet rencontre une résistance, notamment des ministres des Finances de l'Union européenne qui estiment qu'une convention fiscale de l'ONU « risquerait d'entraîner une duplication des actions internationales en cours » et « serait une perte de temps pour toutes les juridictions ».

Une implication de l'Afrique nécessaire pour trouver la solution

Avec un montant estimé à 50 milliards de dollars par an, les pays africains considèrent qu'ils seraient parmi les plus grands perdants des flux financiers illicites et de l'évasion fiscale. Si la réforme du système financier et fiscal mondial est une priorité pour permettre à l'Afrique de mobiliser les ressources nécessaires à son développement durable, le continent doit aussi faire sa part d'efforts, en réduisant le coût des emprunts sur les marchés locaux et en renforçant la transparence fiscale et financière pour limiter les sorties illégitimes de capitaux du fait des multinationales et des fortunés.

Noël Ndong

NECROLOGIE



Jean Kilokoto, colonel à la retraite et les enfants Kilo ont la profonde douleur d'informer parents, amis et anciens pensionnaires de la Base aérienne de Brazzaville, du décès de Guy-Gervais Kilo, survenu le 1^{er} août 2024 à Pointe-Noire. La veillée se tient à l'arrêt Banque de vie au quartier Voungou.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

MESSE D'ACTION DE GRÂCE

Emmanuel Ollita Ondongo remercie Dieu pour sa décoration

Après avoir été décoré du «Diplôme de la médaille d'or avec palme» par la Ligue universelle du bien public, en juin dernier, le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (Halc), Emmanuel Ollita Ondongo, a demandé une messe d'action de grâce dite le 1^{er} août, en la cathédrale Sacré cœur par Mgr Bienvenu Banamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville.

« Monsieur le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption, que Dieu vous éloigne de tout ce qui obscurcit la conscience dans le cadre de cette haute responsabilité qui est la vôtre. Que Dieu vous aide à trouver des collaborateurs qui soient droits dans ce travail si exigeant car l'action de grâce n'a de sens que s'il atteint son but : la gloire de Dieu et relèvement de l'homme. Elle nous permet de revoir l'intention qui nous anime. Il vous appartient, chères hautes autorités, de vous évaluer vous-mêmes sous le prisme de l'inspection et de l'introspection à la lumière de la vérité », a déclaré l'archevêque Bienvenu Banamika Bafouakouahou, en présence du ministre du Contrôle d'Etat, de la Qualité du service public et de la Lutte contre les antiva-

leurs. Pour sa part, le chef du départ-



L'archevêque et le récipiendaire/Adiac

« ...Que Dieu vous éloigne de tout ce qui obscurcit la conscience dans le cadre de cette haute responsabilité qui est la vôtre. Que Dieu vous aide à trouver des collaborateurs qui soient droits dans ce travail si exigeant car l'action de grâce n'a de sens que s'il atteint son but : la gloire de Dieu et relèvement de l'homme. Elle nous permet de revoir l'intention qui nous anime. Il vous appartient, chères hautes autorités, de vous évaluer vous-mêmes sous le prisme de l'inspection et de l'introspection à la lumière de la vérité »

tement de la prévention, sensibilisation et communication de la Halc, Germain Loubota, a rappelé que la distinction reçue par Emmanuel Ollita Ondongo n'est pas le premier du genre. Le président de la Halc a, en effet, plusieurs distinctions à son arc, entre autres, le prix Croissance peace lors de la cinquième Conférence internationale sur la croissance avec l'Afrique organisée par "Croissance peace". Il y a près d'une vingtaine d'années qu'Emmanuel Ollita Ondongo a débuté dans la lutte contre la corruption en créant notamment une association en la matière. Il a ensuite fait carrière sur le continent avant de revenir servir le pays à la tête de la Halc. Il convient de souligner que la lutte contre la corruption n'est pas un combat gagné d'avance, il faut encore des efforts pour relever les défis qui se posent.

Guillaume Ondze



| saris Congo

Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo

fait peau neuve



La **SARIS CONGO** fait peau neuve en adaptant son identité visuelle aux couleurs du **groupe Somdia**, force agro-industrielle du **groupe CASTEL**. C'est avec cette identité renouvelée qu'elle continuera de prendre soin de ses **consommateurs, clients, partenaires commerciaux et autres parties prenantes.**

somdia
Grandir ensemble

CONGO-RWANDA

Des relations bilatérales davantage renforcées

L'ambassadeur du Rwanda en République du Congo, Théoneste Mutsindashyaka, a salué, le 2 août à Brazzaville, l'excellence des relations entre les deux pays. La coopération Congo-Rwanda s'est développée au cours des dernières années dans divers domaines dont la politique, la sécurité, l'agriculture.

L'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka s'est félicité du soutien « indéfectible » et de la solidarité de la République du Congo envers son pays au fil des années. En effet, les relations bilatérales se sont renforcées dans les domaines politique, sécuritaire et agricole, mais également en matière judiciaire, commerciale, éducative, sportive, socio-culturelle et environnementale.

Dans le domaine industriel, de nombreux projets ont été développés tels que la réhabilitation et le développement du parc industriel et commercial de Maloukou, à environ 45km de Brazzaville, ainsi que les projets agricoles portant sur 12000 hectares de terres cultivables. « Ces projets ont pour objectif la création des richesses et d'emploi, dans l'esprit gagnant-gagnant et pour le bénéfice mutuel de nos peuples », a assuré Théoneste Mutsindashyaka.

Le diplomate rwandais s'est exprimé à la faveur d'une cérémonie commémorative du 30e anniversaire de la



Les ministres présents à la cérémonie Adiac

libération du Rwanda, marquant la fin du génocide des Tutsis en 1994. Plusieurs autorités ont pris part à la rencontre, notamment les ministres de la Coopération internationale, Denis Cristel Sassou-N'Guesso; de la Défense nationale, Charles

Richard Mondjo; du Développement industriel, Antoine Thomas Nicephore Fylla Saint-Eudes; et de la Santé, Gilbert Mokoki; ainsi que le corps diplomatique, de nombreux invités et membres de la communauté rwandaise.

L'ambassadeur du Rwanda a également salué la mémoire des victimes du génocide et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la libération du Rwanda, citant les hommes et femmes « courageux » de l'Armée patriotique rwandaise.

L'objectif ultime de la libération, selon l'intervenant, est de bâtir un pays où chaque Rwandais est valorisé et où le citoyen est au centre de toute action gouvernementale.

Enfin, l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka a insisté sur les progrès réalisés par le Rwanda les trente dernières années, principalement dans les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, la lutte contre la pauvreté, l'égalité entre les sexes. « L'espérance de vie est passée de 53.7 ans en 1994 à 69.9 ans aujourd'hui. Le nombre de femmes au Parlement était de 14,9% en 1994 et est maintenant à 63.75%, soit le taux le plus élevé au monde », a-t-il énuméré lors de la soirée.

L'ambassadeur a conclu sur l'ambition du président Paul Kagame, réélu le 15 juillet dernier, qui est de transformer le Rwanda en un pays à revenu élevé d'ici à 2050.

Fiacre Kombo

« Ces projets ont pour objectif la création des richesses et d'emploi, dans l'esprit gagnant-gagnant et pour le bénéfice mutuel de nos peuples »



saris Congo

Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo

fait peau **neuve** 

La **SARIS CONGO** fait peau neuve en adaptant son identité visuelle aux couleurs du **groupe Somdia**, force agro-industrielle du **groupe CASTEL**. C'est avec cette identité renouvelée qu'elle continuera de prendre soin de ses **consommateurs, clients, partenaires commerciaux et autres parties prenantes**.

somdia
Grandir ensemble

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les forêts de plus en plus soumises à des pressions

Le changement climatique accroît la vulnérabilité des forêts du monde, qui sont de plus en plus confrontées à des pressions telles que les incendies et les ravageurs, a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans un nouveau rapport qui met l'accent sur le rôle de l'innovation dans la réalisation d'un avenir durable pour le secteur forestier.

Le rapport sur la Situation des forêts du monde 2024 indique qu'il existe des preuves suggérant que le changement climatique rend les forêts plus vulnérables aux facteurs tels que les incendies et les ravageurs. L'intensité et la fréquence des incendies de forêt augmentent, y compris dans des zones qui n'étaient pas touchées auparavant. En 2023, les incendies ont libéré environ 6 687 mégatonnes de dioxyde de carbone dans le monde. Les incendies de forêt boréale étaient auparavant responsables d'environ 10 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. En 2021, ils ont atteint un nouveau sommet, principalement en raison d'une sécheresse prolongée. Selon la FAO, celle-ci a entraîné une augmentation de la gravité des incendies et de la consommation de combustible, et ont représenté près d'un quart des émissions totales dues aux incendies de forêt.

Production annuelle mondiale de bois de 4 milliards de mètres cubes
D'une manière générale, le changement climatique rend



également les forêts plus vulnérables aux espèces envahissantes, les insectes, les ravageurs et les agents pathogènes menaçant la croissance et la survie des arbres. Par ailleurs, la production mondiale de bois, quant à elle, reste à des niveaux record. Après une brève baisse pendant la pandémie de covid-19, la production est revenue à environ 4 milliards de mètres cubes par an. Près de 6 milliards de

personnes utilisent des produits forestiers non ligneux et 70 % des pauvres de la planète dépendent d'espèces sauvages pour leur alimentation, leurs médicaments, leur énergie, leurs revenus et d'autres usages. Les projections indiquent que la demande mondiale de bois rond pourrait augmenter de 49 % entre 2020 et 2050. Face à ces défis, le rapport affirme que l'innovation dans le sec-

teur forestier est un facteur essentiel de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Des solutions innovantes
Le rapport énumère cinq actions qui permettront d'accroître l'innovation dans le secteur forestier : sensibiliser, renforcer les compétences, les capacités et les connaissances en matière d'innovation, encourager

les partenariats transformationnels, garantir un financement plus important et universellement accessible pour l'innovation, et fournir un environnement politique et réglementaire incitatif. Parmi ces innovations pouvant renforcer le potentiel des forêts à relever les défis mondiaux, la FAO mise sur l'intelligence artificielle. Celle-ci pourrait ainsi faciliter l'analyse automatisée d'un vaste volume de données existantes et futures collectées quotidiennement par des drones, des satellites et des stations spatiales. « Ce nouveau rapport aidera les Etats membres de la FAO et d'autres parties prenantes à favoriser une innovation responsable, inclusive et essentielle dans le secteur forestier afin de renforcer la durabilité et la résilience des systèmes agroalimentaires pour un monde meilleur et un meilleur avenir pour tous », a écrit, dans l'avant-propos du rapport, le directeur général de la FAO, Qu Dongyu.

Noël Ndong

JO PARIS 2024

Le judoka Teddy Riner remporte sa quatrième médaille d'or olympique

Opposé en finale au Sud-Coréen Kim Min-jong, numéro 1 mondial, champion du monde en titre, le Français Teddy Riner a réussi à remporter son combat et entre dans la légende en décrochant son quatrième titre olympique.

Le 2 août en fin d'après-midi à Paris, une semaine après avoir allumé la vasque olympique en compagnie de Marie-José Pérec devant plus d'un milliard de téléspectateurs dans le monde, le judoka français, Teddy Riner, a récupéré sa couronne. Impossible de ne pas s'enthousiasmer devant le nouvel exploit olympique du Français, que ce soit d'un point de vue

sportif avec cette performance, ou son attitude en communion mêlant plein d'émotion avec le public de la salle de l'Arena Champ-de-Mars. Avec cette victoire, Teddy Riner a conquis son troisième titre olympique individuel après ceux de 2012 et 2016. Ce succès est également une revanche tant attendue après sa décevante troisième place en 2021, à

Tokyo. Il devient le judoka le plus médaillé de l'histoire aux Jeux olympiques, en cumulant une sixième récompense au total. Teddy Riner sera de retour dès samedi pour la compétition par équipes, où il est, avec ses coéquipiers, tenant du titre et vise son septième podium aux Jeux olympiques (JO) pour continuer d'écrire sa légende.

Marie Alfred Ngoma



JO PARIS 2024

Natacha Ngoye Akamabi s'incline au 2^e tour de sélection

À l'issue du deuxième tour de sélection, Natacha Ngoye Akamabi termine à la 6^e place, synonyme de disqualification.

Assurément, trois athlètes devant Natacha Ngoye Akamabi affichait un chrono plus favorable par rapport à elle. « J'avoue être fatiguée et je suis tombée sur une série de qualification pas facile », a-t-elle confié tout en reprenant son souffle.

Et pourtant, la première course en fin de matinée laissait prévoir une bonne suite. Hélas, la Congolaise a mis en cause la fatigue, expliquant : « J'ai fini presque à 11h dans la canicule parisienne ». Elle a ajouté : « J'étais optimiste car

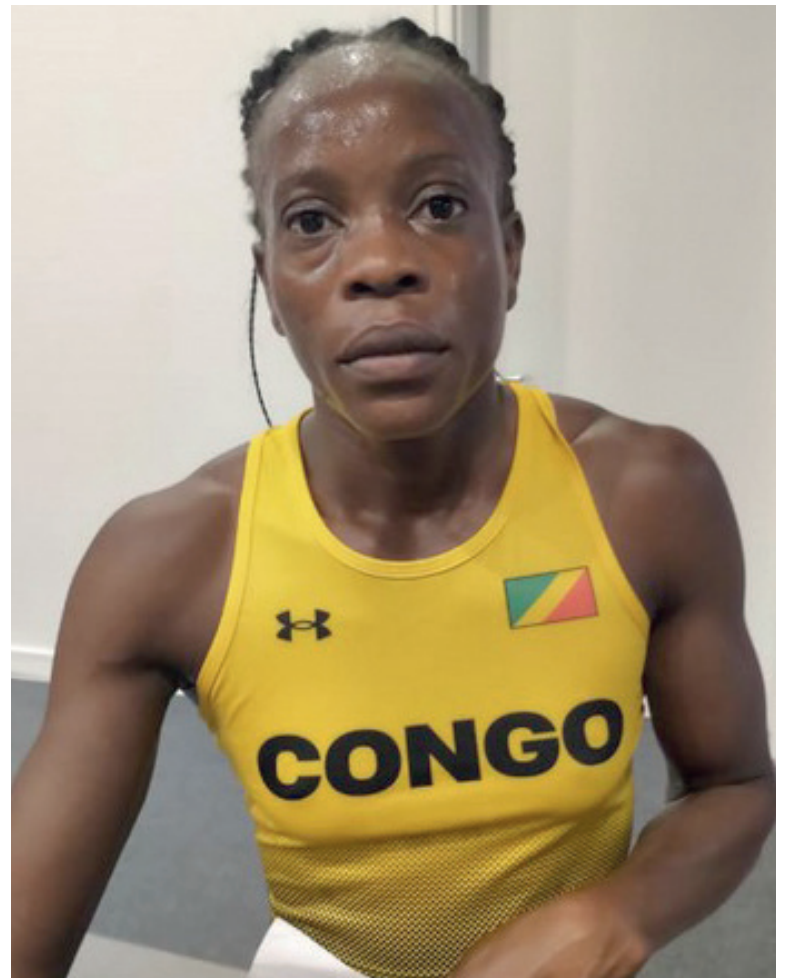
dans mon idée, j'aurai eu le temps de récupération pour une prochaine course à 15h ». « Et puis, j'ai eu une série où le chrono était celui des athlètes telles que Talou et Pfizer ».

Elle donne rendez-vous aux Congolais qu'elle estime n'avoir pas été déçus d'elle, expliquant qu'un athlète de haut niveau doit bénéficier d'une préparation au préalable avant de réaliser de grandes performances. Cela passe au début par la préparation, des compétitions, des meetings internationaux.

À propos du dernier championnat manqué à cause d'un problème d'inscription, elle a répondu avoir raté une préparation à l'international.

« Retenons juste ce qui vient de se passer aujourd'hui. J'ai terminé 1^{ère} de ma série. Terminer à cette place ce n'était pas facile. Je pense que j'ai porté haut les couleurs du Congo et j'ai fait honneur à mon pays. Les Congolais sont fiers et sûrement contents de moi », a-t-elle dit.

Camille Delourme



Élimination et record personnel sur 50 m nage libre pour Freddy Mayala

Le nageur congolais Freddy Mayala a été éliminé dès le premier tour du 50 m nage libre, mais a battu son record personnel de plus d'une seconde. Cap désormais sur Los Angeles 2028.

Dans une Arena La Défense chauffée à blanc par les exploits du chouchou local, Léon Marchand, le Congolais Freddy Mayala était engagé, jeudi matin, sur le 50 m nage libre. Au départ de la série 2, il s'est classé à la seconde place, en 27.52, finissant derrière le Marshallais Kinono, mais loin devant le RD-Congolais Aristote Ndombe Impelenga, 6^e en 29.04.

Un temps largement insuffisant pour espérer poursuivre l'aventure, puisque le Congolais termine à la 65^e place sur 72. Rappelons que seuls les 16 meilleurs se sont hissés en demi-finales. Malgré la déception de cette élimination prévisible, au vu des conditions de préparation des nageurs congolais, Freddy Mayala rentrera à Brazzaville avec la satisfaction d'avoir battu son propre record, passant de 28.61 aux Mondiaux de Fukuoka en 2023, à 27.52 à Paris. « Mon record personnel est battu, mais l'objectif était de faire dans les 26'. Malgré tout, arriver dans les 27' et battre le record personnel, ça me fait plaisir », a-t-il confié en zone mixte à nos confrères de RFI.

Sans faux semblants, le na-



Freddy Mayala à l'arrivée de sa course, jeudi matin, à La Défense Arena/CD-Adiac

geur de 24 ans déplore les conditions de préparation au Congo. « La préparation n'a pas été facile, mais on a donné le maximum pour obtenir ce résultat. Si j'avais pu, j'aurais fait plus que ça », a-t-il indiqué. Difficile effectivement de performer dans un bassin olympique lorsque l'on s'entraîne dans des piscines privées.

Pour les Jeux africains 2015, le Congo s'était doté d'un complexe aquatique à Kintélé,

qui devait ensuite devenir la base d'entraînement des nageurs nationaux. Hélas, tout le monde sait ce qu'est devenu ce complexe sportif de la Concorde. C'est pourquoi le natif de Moundongo, dans le département des Plateaux, souhaite bénéficier de stages à l'étranger et de bourses pour poursuivre sa progression. Avec, dans le viseur, les Jeux olympiques (JO) de Los Angeles 2028.

C.D.

Pas de demi-finale pour Vanessa Bobimbo, qui pulvérise son record personnel

La nageuse congolaise est éliminée dès le 1^{er} tour du 50 m nage libre. Mais elle a battu son propre record de plus de 4 secondes.



Éliminée au premier tour du 50 m nage libre, Vanessa Bobimbo a battu son record personnel à Paris (DR)

Alignée ce samedi matin au départ du 50m nage libre, Vanessa Bobimbo est arrivée première de la série 1 en 33.01.

La nageuse congolaise a ainsi devancé la Nigérienne Ahmadou (33.66) et la Djiboutienne Amison (33.69).

Notons que la RD-Congolaise Divine Miansadi est dernière de la série en 44.10. Avec ce chrono, Vanessa Bobimbo pulvérise son propre record, qui datait des Mondiaux de Fukuoka, en 2023 : la Congolaise passe ainsi de 37.37 à 33.01, soit plus de quatre secondes gagnées. Peut-être aurait-elle pu faire encore mieux si elle n'avait pas perdu ses lunettes durant la course.

Satisfaisant, à titre personnel, mais insuffisant puisque les temps de qualifications étaient inférieurs à 24.80 (avec une option de repêchage à 24.87) pour accéder aux demi-finales.

Avec 33.01, Vanessa Bobimbo se classe à la 73^e place sur 79. Bien qu'elle n'ait pas démerité, comme Idowu, Mayala et Ngoye avant elle, la nageuse congolaise est encore loin du très haut niveau.

Mais pour s'en approcher, il faudra plus que des stages de dernière minute. L'olympiade Los Angeles 2028 commence dès maintenant.

Et c'est aux instances sportives d'en prendre la mesure et de donner, enfin, les moyens aux sportifs congolais. Car les talents sont nombreux.

C.D.

GUERRE À L'EST

Une messe d'action de grâce en souvenir des victimes

Le personnel du consulat honoraire de la République démocratique du Congo (RDC) dans les départements de Pointe-Noire, Kouilou et Niari a commémoré, le 2 août à la paroisse Saint-François, la journée du génocide des Congolais, à travers une messe d'action de grâce.

Au nom du consul honoraire de la RDC dans les départements de Pointe-Noire, du Kouilou et du Niari, Michel Okouma, son assistant, a signifié que cette date marque en lettres indélébiles la journée commémorative du génocide Congolais, en mémoire des milliers de pères, de mères, de frères et de fils assassinés à l'Est de la RDC par le M23 et ses alliés.

« Cet endroit mystique et mythique dans lequel nous nous trouvons participe, à n'en point douter, à la matérialisation de cette foi inébranlable. Il symbolise l'espoir de la transformation de la RDC en un pays débarrassé de la guerre, un pays où toutes les provinces doivent vivre en paix », a-t-il poursuivi.

« Au moment où nous tenons la présente cérémonie, à l'instar de toutes les autres missions diplomatiques et consulaires de notre pays, la Première ministre, son excellence Judith Suminwa Tuluka, est en train de prononcer son allocution à Kisangani, sur le même thème, à savoir le génocide pour des gains économiques, en sigle Genocost. Ce Genocost, ourdi malicieusement par le M23, alimenté en hommes et en équipements par les forces de défense du Rwanda, est l'expression du



La photo de famille à la fin de la messe / Adiac

comble des crimes contre l'humanité imposés à la République démocratique du Congo », a-t-il déclaré.

Selon ce dernier, cette commémoration ne doit pas porter uni-

quement sur le passé. Pour véritablement honorer la mémoire des 12 millions des Congolais tués par le M23 et ses complices, et pour rendre hommage aux rescapés qui sont encore en vie,

il est de la responsabilité de tous de poursuivre le combat pour la libération totale du territoire, pour la sécurité individuelle et collective, pour la justice et la vérité.

« Cela fait aujourd'hui plusieurs dizaines d'années que la population de l'Est du pays est sauvagement massacrée par le M23 avec l'appui de certains pays frontaliers de la RDC. Cette journée est commémorée conformément à la loi du 22 décembre 2022 »

« Permettez-moi de rendre un vibrant hommage au président de la République, son excellence Antoine-Félix Tshisekedi Tshilombo qui, par ses efforts acharnés en tant que père de la nation, ne cède pas à l'intrigue et ne ménage aucun effort pour contrer les ruses de l'ennemi », a indiqué Michel Okouma.

Pour sa part, Emmanuel Ilunga, conseiller aux Affaires consulaires, économiques et culturelles de ce consulat, a déploré l'attitude de certains pays frontaliers de la RDC qui viennent en appui au M23. « Cela fait aujourd'hui plusieurs dizaines d'années que la population de l'Est du pays est sauvagement massacrée par le M23 avec l'appui de certains pays frontaliers de la RDC. Cette journée est commémorée conformément à la loi du 22 décembre 2022 », a-t-il précisé.

Disons cette messe, l'abbé Damase Kasanga Kalambay a rappelé que conformément aux écritures bibliques, l'heure viendra où ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du fils de Dieu. Alors ceux qui ont fait du bien sortiront pour être ressuscités et vivre éternellement et ceux qui ont fait du mal seront ressuscités pour être jugés.

Séverin Ibara

AUTONOMISATION

Mise en place d'un programme au bénéfice des personnes vivant avec handicap

Victimes de toutes sortes des discriminations, les personnes vivant avec handicap doivent bénéficier des droits reconnus à tout humain, cela en plus de ceux qui leur sont spécifiques compte tenu de leur vulnérabilité.

Le programme «Agir ensemble» s'offre comme un cadre où la voix des personnes vivant avec handicap sera entendue. A en croire le secrétaire général de l'organisation non gouvernementale Parousia, Martin Lusambila, cité par l'Agence congolaise de presse, ce programme nouvellement mis en place permettra aux personnes vivant avec handicap de travailler ensemble dans un élan de solidarité et d'efficacité. «Nous nous sommes mis ensemble pour un programme d'agir efficacement au profit des personnes vivant avec handicap de la ville de Kinshasa,

car ensemble nous pouvons lutter pour la promotion et l'autonomisation des personnes handicapées», a-t-il fait savoir.

Martin Lusambila a, par ailleurs, souligné que Parousia est un programme triennal qui va de 2024-2026. Il a comme objectif la protection et la sauvegarde de l'enfant ainsi que des jeunes handicapés. Ayant démarré officiellement ses activités depuis janvier dernier, ce programme oeuvre

dans cinq communes de la ville de Kinshasa, notamment Kimbanseke, Masina, N'Sele, Limite et Mont-Ngafula. Le choix des interventions de Parousia dans ces communes est motivé par la réalisation d'une enquête qui a démontré que des enfants et jeunes y vivant avec handicap sont confrontés à plusieurs besoins pour leur survie. « Conscient de la complexité de besoins des enfants et jeunes handicapés de notre pays et

précisément de la ville de Kinshasa, le réseau a mené une enquête dans ces cinq communes susmentionnées. C'est pourquoi, les interventions au profit des enfants et jeunes handicapés se réaliseront selon la stratégie «Réadaptation à base communautaire» que recommande l'Organisation mondiale de la santé aux pays à faible revenu et qui aide tant soit peu cette catégorie des compatriotes dans leurs milieux

immédiats de vie», a révélé le secrétaire général de Parousia. Il a ajouté que les activités qui seront organisées par le programme Parousia bénéficieront de l'appui de la Fondation Liliane de la Hollande. « Notre structure Parousia est membre et s'associe à ce réseau communautaire dénommé Agir ensemble qui compte d'autres structures intégrantes: Accompagnement des malades à domicile, Caritas Kinshasa, village Bondeko, Acepropha et Asedep, ensemble pour valoriser les personnes handicapées », a-t-il conclu.

Blandine Lusimana

«...Ensemble nous pouvons lutter pour la promotion et l'autonomisation des personnes handicapées»

ELECTIONS À LA FÉCOHAND

Avicenne Nzikou annonce sa candidature à la présidence

Lors d'un point de presse organisé le 2 août à Brazzaville, Avicenne Nzikou a manifesté son intention de briguer la présidence de la Fédération congolaise de handball (Fécohand).

Candidat aux prochaines assemblées générales électorales de l'instance faîtière de handball congolais, Avicenne Nzikou a expliqué que malgré les efforts fournis durant les quatre dernières années, ce sport reste confronté à de nombreux défis.

« Le handball fait partie de notre vie. Nous avons beaucoup reçu de ce sport, l'avons pratiqué et dirigé. Après l'expérience acquise dans ce milieu, nous nous sentons prêts à exercer la fonction de président de la fédération. Nous souhaitons apporter un nouveau dynamisme à notre fédération pour promouvoir et développer la pratique du handball sur toute l'étendue du territoire national », a indiqué Avicenne Nzikou, accompagné de certains acteurs de handball au niveau national.

Les dirigeants des clubs multidisciplinaires AS Otohô et la DGSP, présents à l'annonce de cette candidature, ont promis de le soutenir.



Avicenne Nzikou annonçant sa candidature/Adiac

« Nous sommes venus apporter notre soutien auprès du président Avicenne. Nous sommes prêts à l'accompagner et réaliser le programme qu'il va conduire », ont-ils indiqué.

Le concurrent à la tête de la Fécohand était, en effet, entouré par le manager général d'AS Otohô, Alain Palevousa, de la coordinatrice des activités sportive de la DGSP, Colombe Bouaka Milandou,

et du vice-président de la ligue de Brazzaville, Brice Kiba.

Président de la ligue départementale de handball de Brazzaville depuis le 14 avril 2021 puis reconduit le 2 septembre

2022, Avicenne Nzikou est un ancien joueur d'Interclub et officier supérieur des Forces armées congolaises. Etant candidat à la présidence de la fédération, la ligue départementale sera désormais dirigée par son vice-président, Brice Kiba Akondzo.

Il sied de noter que selon une note ministérielle, les assemblées générales ordinaires et les élections des fédérations sportives nationales auront lieu dans la période allant du 9 au 29 septembre prochain.

Rude Ngoma

« Nous sommes venus apporter notre soutien auprès du président Avicenne. Nous sommes prêts à l'accompagner et réaliser le programme qu'il va conduire »

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue Europa, matches retour du 2^e tour de qualification

Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 87^e minute lors du succès du Cercle de Bruges face à Kilmarnock (1-0).

Ligue Europa Conférence, matches retour du 2^e tour de qualification

Ryan Bidounga était titulaire lors du déplacement du CSKA 1948 à Podgorica. Vainqueur des Monténégrins au match aller (0-1), les Bulgares vont concéder l'égalisation à la 65^e minute, mais arrachent le match nul 1-1 en prolongations (102^e min). L'international congolais a été remplacé à la 73^e.

Ça passe pour Drita, victorieux de Breidablik (1-0), après son succès initial en Islande. Titulaire, Raddy Ovouka a été averti à la 76^e



Raddy Ovouka lors de la qualification du FK Drita/DR

minute. Condamné à l'exploit après son lourd revers à Zira (0-4), le DAC Dunajska Streda de Yohan Andzouana a en-

caissé l'ouverture du score à la 25^e minute. L'égalisation de Mendez était gâchée par l'expulsion de Yapi et le penalty qui s'en est suivi (56^e

min). Les Azéris s'imposent 2-1. Andzouana a été averti à la 72^e minute.

Battu à Saburtalo (0-2) à l'aller, le Partizani ne par-

vient pas à renverser la vapeur et concède le match nul 0-0. Remplaçant, Archange Bintsouka est entré à la 69^e minute.

Titulaire, Archange Bintsouka a été averti dès la 19^e minute et remplacé à la 62^e.

Christoffer Mafoumbi, titulaire, et Floriana coulent à Guimaraes (0-4). Les Maltais s'étaient inclinés 0-1 à l'aller.

Sans Francis Nzaba, absent du groupe, Basaksehir s'impose 4-0 sur le terrain de La Fiorita (4-0). Les Turcs s'étaient imposés 6-1 à l'aller. C'est terminé pour Polissya, défait à domicile par l'Olimpija Ljubljana (1-2). L'équipe de Beni Makouana et Borel Tomanzoto, absents lors des deux confrontations, avait déjà perdu le match aller en Slovaquie.

Camille Delourme



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

HUMEUR**Et la production agro-pastorale et halieutique...**

On ne le dira jamais assez, « un homme qui ne produit pas ce qu'il doit consommer n'est pas libre ». Ce billet d'humeur soulève la problématique de la production locale en matière agro-pastorale et halieutique, car l'une des causes de la vie chère dans nos villes et de l'inflation incontrôlée des produits au niveau de nos marchés, c'est l'insuffisance de la production en interne.

Ce constat étant fait, il est question que des sommités intellectuelles tant nationales qu'internationales des questions agronomiques qui voudraient aider le Congo à faire face à l'insuffisance des produits agricoles, pastoraux et halieutiques dans nos marchés créent des stratagèmes pouvant amener à lutter efficacement contre la vie chère. Une fois les marchés garnis en produits agricoles et/ou halieutiques, cela réduirait le coût élevé des denrées alimentaires et autres produits locaux.

Des exemples à imiter naissent dans certains départements du pays, mais la production est totalement insuffisante. D'où la disparité inacceptable et inconcevable des prix desdits produits sur le territoire national. Or s'ils étaient en abondance, que l'on soit à Djambala dans les Plateaux, à Madingo-kayes dans le Kouilou, ou à Owando dans la Cuvette, ils auraient sensiblement les mêmes coûts.

On parle de plus en plus des jeunes qui devraient avoir une connaissance soutenue dans le « montage » des projets afin que des banques locales voire sous-régionales les financent. Mais là, il y a un évident problème car, nombreux sont des jeunes qui travaillent en individualité et ce n'est pas facile pour eux d'être financés. C'est une réelle pesanteur « cognitive » et un frein, parce que cela ne permet pas du tout aux banques de les financer. C'est cela la triste réalité que l'on veuille ou non. Ne dit-on pas que « l'offre suffisante baisse les prix ? ». Mais comment ces prix peuvent-ils baisser si la production continue d'être « squelettique » et « rudimentaire » ?

Il devient urgent que l'agriculture que pratiquent de nombreux jeunes dans les villages ainsi que leur pêche rudimentaire cèdent la place à une modernisation des techniques afin que les marchés soient garnis en produits locaux de tout genre. Mais le vrai problème, c'est de les mettre ensemble, de les former et de leur offrir des moyens financiers et une logistique adéquate leur permettant de mieux exercer leurs activités.

Il est clair que la terre, la forêt et les eaux, avec des jeunes bien formés et le capital qu'il faut, le tout couronné d'un suivi cartésien, participeront à une montée fulgurante des produits locaux dans des marchés. Ce qui freinera l'inflation des prix.

Faustin Akono

INCIVISME**L'administrateur-maire de Ngoyo s'insurge contre les profanateurs des tombes**

Genest Wilfrid Paka Banthoud, administrateur-maire de Ngoyo, à Pointe-Noire, a effectué, le 1^{er} août en compagnie des chefs de quartier et des représentants des administrations de l'urbanisme et de l'environnement installés dans sa circonscription administrative, une descente dans certains cimetières familiaux de Ngoyo en proie depuis un certain temps aux actes immoraux et inciviques perpétrés par des citoyens véreux.

Dans les cimetières de Tchimbambouka, de Nanga, Djeno ou Côte matève, le constat est désolant. Certains citoyens véreux continuent d'autoriser des enterrements dans ces lieux alors que la plupart ne sont plus en capacité de servir de repos des âmes à cause de leur vétusté et de leur saturation. Ainsi certaines familles, propriétaires de ces lieux, vendent à la population éplorée des allées, couloirs et même des abords des voies publiques. Ce qui pose un réel problème aux citoyens qui viennent pour le dépôt des gerbes de fleurs sur les tombes de leurs défunts ou se recueillir. Des cimetières sont même profanés, laissant à l'air libre les linceuls.

Un comportement plus que blâmable qui a conduit l'administrateur-maire de Ngoyo à réagir. « Nous avons été alertés par certains citoyens de notre arrondissement sur ce phénomène qui prend de l'ampleur dans notre arrondissement et avons décidé de venir constater ces faits sur le terrain. Puisque nous avons la responsabilité de veiller sur l'observation des mesures d'assainissement non seulement sur les abords des rues et des avenues, mais aussi dans les lieux où la santé de la population peut être menacée comme c'est le cas dans les cimetières, d'anticiper et de parler à toute éventualité d'épidémies ou pandémies du fait de la non observation des mesures d'hygiène, d'insalubrité... Nous ne pourrions laisser ces comportements perdurer dans notre arrondissement », a



L'administrateur-maire de Ngoyo s'adressant aux responsables des quartiers.

dit le maire de Ngoyo. « Dans notre tradition bantoue, le cimetière est sacré. Et tout ce qui est sacré doit être respecté et préservé puisque dans ces cimetières reposent les âmes des défunts parents », a-t-il ajouté.

Des décisions fermes et rigoureuses doivent être prises pour enfreindre ce phénomène afin qu'il ne fasse pas tache d'huile, a-t-il martelé. « Nous allons écrire à la présidente du Conseil départemental et municipal de la ville qui a le pouvoir de prendre des délibérations d'appuyer la décision que nous allons prendre, celle de fermer au public

les cimetières de Nanga, Djeno, Tchimbambouka, Côte matève. Il faut que des décisions soient prises pour que ce phénomène s'arrête. Surtout que dans les environs de ces cimetières sont présents des puits d'eau qui reçoivent toutes les eaux de ruissellement, des élevages et aussi des cultures maraîchères sans oublier des établissements scolaires privés, etc... », a-t-il poursuivi. Une séance de travail réunissant les familles, propriétaires terriens et les administrations concernées par la question sera organisée dans les meilleurs délais, a conclu le maire de Ngoyo.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Martial Del Mombongo et la famille Loko Moké ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès du pasteur Loko Moké William Viclaire, survenu le 26 juillet 2024 au CHU-B.

La veillée mortuaire a lieu au n°6, rue Ngalifourou à Massengo (réf. Arrêt de bus marché Massengo).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

**IN MEMORIAM****YANGA Jean**

5 août 2008 - 5 août 2024

Voici seize (16) ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre cher père, époux, frère, ami papa Yanga Jean Merlyns inspecteur des Postes et Télécommunications.

La marche irréversible du temps ne pouvant effacer les souvenirs et la douleur de la disparition prématurée d'un être cher.

En cette date de triste anniversaire, les enfants Yanga Nelly, Christ, Jydhel et leur maman prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Papa Jean Merlyns tes conseils, ta générosité, ton humilité et ton amour pour ton prochain resteront toujours en nous comme une référence. Des messes d'action de grâce seont dites le 5 août 2024 à :

– Anne-Marie Javouey à 7h ;

– La Cathédrale Sacré-Cœur à 12h30mn ;

– Sainte Anne à 12h30mn.

Que ton âme repose en paix et que la lumière sans déclin brille sur toi.



CONGO-KAZAKHSTAN

Plusieurs accords de coopération signés à Astana

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a été reçu le 2 août à Astana par son homologue du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokaïev. Hormis le tête-à-tête entre les deux dirigeants, des accords ont été signés en vue de renforcer le partenariat entre les deux nations.

La visite officielle du chef de l'Etat congolais s'est déroulée au moment où les deux parties célèbrent le 25e anniversaire de leurs relations de coopération. Le président Denis Sassou N'Guesso a indiqué qu'au regard de leurs potentialités, le Congo et le Kazakhstan sont capables « d'instituer une coopération plus dynamique et plus performante à travers des échanges économiques, financiers, commerciaux et culturels mutuellement avantageux ».

« Il nous incombe, à nous dirigeants des deux pays, d'améliorer la fréquence de nos rencontres, tant au plus haut niveau qu'à celui des experts, pour accélérer la promotion des partenariats gagnant-gagnant et augmenter le volume de nos échanges. Ce pari est à notre portée », a-t-il déclaré.

Après avoir salué le progrès réalisé par le Kazakhstan en matière de développement, le chef de l'Etat congolais a énuméré quelques atouts économiques du Congo, notamment le pétrole, le gaz, le bois, les minerais, les terres arables qui, selon lui, permettront aux deux pays de bâtir une coopé-



Les présidents Kassym-Jomart Tokaïev et Denis Sassou N'Guesso/DR

ration fructueuse. « On peut déduire qu'un partenariat solide et durable entre le Kazakhstan et le Congo pourrait prendre toute sa place dans le processus d'édification économique et sociale auquel aspirent si ardemment nos deux peuples », a-t-il

soutenu.

La République du Congo et le Kazakhstan ont, en marge de cette visite, conclu plusieurs accords destinés à consolider leur coopération. Il s'agit de l'accord entre les gouvernements des deux pays sur l'exemption mutuelle de de-

mande de visas aux détenteurs des passeports diplomatiques ; du mémorandum sur les consultations politiques entre les ministères en charge des Affaires étrangères du Kazakhstan et celui du Congo.

Il y a eu également un accord entre le ministère du Développe-

ment numérique, de l'Innovation et de l'Industrie spatiale du Kazakhstan et celui des Postes et de l'Economie numérique du Congo, de même un mémorandum entre le ministère congolais chargé des Mines et celui de l'Industrie et de la Construction du Kazakhstan, un protocole d'accord entre le Centre financier international d'Astana et le ministère congolais de l'Economie et des Finances.

En dehors de ces textes, l'on a noté, par ailleurs, la signature d'un accord de coopération dans le domaine de l'industrie du pétrole et du gaz entre JSC Kaz MunaiGas et la Société nationale des pétroles du Congo; d'un protocole d'accord de coopération dans le domaine des technologies de l'information et de la communication entre la JSC National information technology et l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE); de deux protocoles de coopération dont l'un dans le domaine du système spatial de télédétection de la terre entre JSC NC Kazakhstan Garysh Sapary et l'ARPCE; et l'autre en matière de cyber sécurité entre MSPP GL LLP et l'ARPCE.

La Rédaction

RÉFLEXION

Mieux vaut prévenir ...

S'il est une évidence qui s'impose aujourd'hui à l'échelle mondiale, c'est bien le fait qu'il vaut mieux « prévenir que guérir », comme le langage populaire le répète depuis des siècles. Autrement dit anticiper les conséquences inévitables que les tensions dressant aujourd'hui les unes contre les autres certaines nations du globe auront à plus ou moins brève échéance si la communauté internationale ne se mobilise pas afin d'éviter les dérapages mortels qui en découleraient.

Evidente depuis des siècles, cette réalité n'a pas été prise en compte durant les décennies du siècle précédent, ce qui a provoqué les deux guerres mondiales ayant dressé les nations européennes les unes contre les autres avec les terribles dégâts humains et matériels qui en ont résulté. Mais, hélas ! tout semble indiquer aujourd'hui que les leçons n'ont pas été réellement tirées de ces drames comme en témoigne la montée

des tensions au Proche et au Moyen-Orient où Israël et l'Iran s'affrontent désormais de façon claire comme vient de le démontrer l'assassinat à Téhéran du chef du Hamas palestinien, Ismaïl Haniyeh, par un raid israélien.

Ce constat est d'autant plus grave que le recours à l'arme nucléaire par les deux camps paraît aujourd'hui inévitable même si, officiellement, aucun des deux camps n'énonce pour l'instant une telle menace. S'étant procuré avec l'aide de la France et au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale l'arme de destruction massive afin que le peuple juif ne soit plus jamais menacé de mort, Israël n'hésitera pas à l'utiliser si l'Iran, qui est aujourd'hui à deux doigts lui-même d'en disposer, confirme sa volonté d'en user afin de neutraliser son adversaire.

Pour dire les choses de façon encore plus claire et même si personne n'ose

évoquer publiquement ce danger, nous sommes à deux doigts de vivre une crise internationale sans précédent qui verra deux Etats s'affronter avec des armes dont la communauté internationale condamnait jusqu'à présent non seulement l'usage mais aussi et surtout la concrétisation sur le terrain stratégique. Jamais abordé publiquement sur la scène internationale, le conflit latent qui se confirme de jour en jour au Proche et au Moyen-Orient risque de plonger l'humanité dans une crise sans précédent.

D'où l'idée qui est exprimée ici de façon claire selon laquelle il « vaut mieux prévenir que guérir ». Une idée que nombre d'experts de la sphère diplomatique n'hésitent plus à formuler plus ou moins discrètement avec l'espoir que les grands dirigeants de ce monde prévientront le pire avant qu'il se produise.

Jean-Paul Pigasse